

R

N.C. 10

L'HOMME ET SON ŒUVRE

AUGUSTE BAILLY †

Madame de Sévigné



LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD

L

MADAME
DE SÉVIGNÉ

3334

27
Ln
85703

DL. 64 101 4521

DU MEME AUTEUR

A la Librairie Arthème Fayard

- | | |
|--|---|
| <i>La Carcasse et le Tord-Cou</i> (roman). | <i>Richelieu.</i> |
| <i>La Vestale</i> (roman). | <i>Mazarin.</i> |
| <i>Saint-Esprit</i> (roman). | <i>Louis XI.</i> |
| <i>Naples au baiser de feu</i> (roman). | <i>La Fontaine</i> (l'homme et son œuvre). |
| <i>Le Désir et l'Amour</i> (roman). | <i>Montaigne</i> (l'homme et son œuvre). |
| <i>Le Cri de la chair</i> (roman). | <i>Saint Louis.</i> |
| <i>La Danseuse à la Rose</i> (roman). | <i>Beaumarchais</i> (l'homme et son œuvre). |
| <i>Blanche Monnet</i> (roman). | <i>Racine</i> (l'homme et son œuvre). |
| <i>Estelle et Mikou</i> (roman). | <i>Byzance.</i> |
| <i>Soir</i> (roman). | <i>La République de Venise.</i> |
| <i>Néron.</i> | <i>Les grands Capétiens.</i> |
| <i>Jules César.</i> | <i>La guerre de Cent Ans.</i> |
| <i>L'Excommuniée</i> (roman). | <i>François 1^{er}.</i> |
| <i>Le Figuier maudit</i> (roman). | |

Chez d'autres éditeurs :

- | | |
|--|--|
| <i>Les Prédestinés</i> (roman, Grasset). | <i>Les derniers Valois</i> (Flammarion). |
| <i>Les Chaînes du Passé</i> (roman, Grasset). | <i>La vie littéraire sous la Renaissance</i> (Tallandier). |
| <i>La Foi jurée</i> (Grasset). | <i>Maeterlinck</i> (Didot). |
| <i>Les Divins Jongleurs</i> (Plon). | <i>La vie de Sénèque</i> (Piazza). |
| <i>Hélène Jarry</i> (roman, Plon). | <i>Les Pensées de Sénèque</i> (Piazza). |
| <i>Histoire d'une âme</i> (roman, Plon). | <i>Le Radeau de la Méduse</i> (Renaissance du Livre). |
| <i>L'Amour tue et sauve</i> (roman, Plon). | <i>Anne de Bretagne</i> (Editions de France). |
| <i>L'Ecole Classique Française</i> (Colin). | <i>Madame de Maintenon</i> (Editions de France). |
| <i>Saint François d'Assise et la révolution franciscaine</i> (Presses Universitaires). | <i>La Florence des Médicis</i> (Hachette). |
| <i>Le règne de Louis XIV</i> (Flammarion). | <i>Henri le Balafre</i> (Hachette). |

AUGUSTE BAILLY

MADAME
DE SÉVIGNÉ



LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD
18 Rue du Saint-Gothard Paris 14^e

Il a été tiré de cet ouvrage :
Vingt-cinq exemplaires
sur vélin Lafuma
numérotés de 1 à 25.

AVANT-PROPOS

N'a-t-on pas consacré suffisamment d'études à Mme de Sévigné? Que peut-on ajouter aux *Mémoires* de Walckenaer, — le plus patient, le plus complet de ses biographes, — aux essais de Gaston Boissier, d'André Hallays, à tel chapitre de Sainte-Beuve, aux commentaires, aux analyses, aux discussions de tous les critiques universitaires, aux travaux si minutieux et si riches de M. Monmerqué et de M. P. Mesnard?... Peut-il être utile de composer de nouvelles variations sur un thème apparemment épuisé?...

Remarquons toutefois que la gloire des plus grands écrivains, leur actualité et, pour employer un vocable à la mode, leur présence passent par des périodes de resplendissement et des temps d'éclipse. On ne les oublie pas, on croit même les connaître trop bien pour revenir à eux, on les salue, au passage, de quelques mots d'admiration, et c'est assez, semble-t-il; chacun sait ce qu'il en faut penser, ce qu'on en doit dire, par quel jugement consacré il convient de leur rendre hommage. Mais on ne songe pas assez qu'au delà des souvenirs scolaires, les textes subsistent, et que les travaux des érudits ou des exégètes n'ont pas d'autre but que de nous ramener à eux par des voies dégagées, débroussaillées, et même fleuries, — parfois avec excès. Un essai nouveau sur un auteur ancien, c'est avant tout un rappel; c'est aussi une invitation. Si nous laissons les morts illustres dormir d'un sommeil éternellement respecté, sur lequel tombe

seulement, aux occasions officielles, la pluie des lieux communs, ces fantômes finiront par ne plus subsister que sous forme de noms propres, estompés dans un halo grisâtre. Mais essayer, fût-ce pour la centième fois, de les faire revivre, d'éveiller chez quelques lecteurs une amitié un peu plus vive, un peu plus humaine qu'un simple éloge de manuel ou une inscription funéraire, non, ce n'est pas chose vaine. Les morts les plus fameux ont besoin des vivants pour ne pas mourir à jamais. Il faut, de temps à autre, leur accorder de nouveaux soins. Qu'ils aient été magnifiquement célébrés il y a cent ans, cinquante ans, vingt-cinq ans, ce n'est jamais qu'une résurrection momentanée. On doit recommencer sans cesse, et, à chaque époque, faire repasser la silhouette sur l'écran. Un changement d'éclairage, un déplacement de points de vue, peuvent faire apparaître, avec plus de netteté, un trait, un relief, une nuance. Ainsi s'ajoute une précision à une image depuis longtemps fixée. Et, parmi nos grands écrivains, lequel, plus que Mme de Sévigné, mérite de notre admiration cet effort d'amitié?

« C'est une étrange destinée que la sienne, écrit Walckenaer au début des *Mémoires* qu'il lui consacre. Son sort fut prospère, sa vie uniforme, sans aucune aventure extraordinaire, sans aucun incident remarquable, sans aucun changement de fortune¹ et, cependant, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, son souvenir se rattache à celui des plus illustres personnages et des plus grands événements de son siècle. Elle en a été l'historien sans le savoir, une des gloires sans s'en douter. Elle ne s'occupa que d'elle-même, de ses enfants,

1. Ce n'est pas tout à fait exact. Son mariage devait modifier considérablement sa situation financière.

de ses parents, de ses amis; et, pourtant, par la part qu'elle nous y fait prendre, elle se trouve mêlée à toutes les intrigues et à toutes les cabales de cette époque. Enfin, pour dernière singularité, jamais elle n'écrivit une seule page pour le public, jamais elle ne songea à faire un ouvrage; et elle est devenue, sans l'avoir prévu, un auteur classique de premier ordre.»

Cet étonnant érudit que fut le baron Walckenaer, aussi apprécié pour ses travaux sur les aranéides que pour ses recherches sur le xvii^e siècle, nous suggère ainsi le point de vue où l'on peut se placer pour étudier à nouveau Mme de Sévigné. Sur elle, et sur ses *Lettres*, on a tout dit : on a dit la liberté et l'originalité de son style, la vivacité de son esprit, sa verve, son imagination, son art de conter, l'étendue de sa culture, les exigences et la délicatesse de son goût, son insatiable curiosité; on a dit sa sensibilité, sa générosité, la profondeur de ses amitiés, sa fidélité au malheur, cette tendresse passionnée qu'elle éprouvait pour sa fille, et qui combla sa vie de douleurs et de joies. On a dit tout cela, et sans doute le redisons-nous. Mais nous voudrions montrer surtout comment sa correspondance se relie à la vie de son temps et nous y fait pénétrer, en quoi elle est, elle-même, indépendamment de son génie, une femme de son époque, un produit et une image de la société à laquelle elle appartenait.

Mme de Sévigné, à vrai dire, n'est pas réellement de la cour, bien qu'elle y ait ses entrées, qu'elle y paraisse en certaines occasions, que la reine lui témoigne sa sympathie, et qu'elle puisse se flatter d'avoir dansé avec le roi et d'avoir été conviée à une représentation d'*Esther*. Mais si elle demeure un peu à l'écart de ce petit monde éclatant, — et ce léger recul lui permet de

l'observer avec moins de fièvre, — nombre de ses amis en font partie, y jouent un grand rôle ou y encourent d'accablantes disgrâces : c'est Fouquet, c'est Pomponne, c'est son cousin Bussy. Par eux, et parce que son cœur s'intéresse à tout ce qui les touche, elle s'instruit de tout ce qui se passe dans ce « pays », — pour reprendre son expression coutumière. Partout désirée, partout accueillie avec joie et admiration, elle est recherchée pour sa gaité, sa science du monde et le charme de sa conversation, par tout ce que Paris possède de plus noble ou de plus brillant, par les rois et les reines de l'esprit, et, suprême honneur, par les favorites du maître. Aucune intrigue ne lui demeure cachée. Elle sait le faible et le fort de chacun, les ambitions, les déceptions, les pensées secrètes. Et, dans d'autres milieux, que de liaisons, que d'amitiés encore ! Des frondeurs, des magistrats, des écrivains, des prélats, des jansénistes, tout ce qui pense, tout ce qui écrit, tout ce qui joue un rôle, et tout cela reprend vie et couleur dans ses *Lettres*. Ce que nous y voudrions surprendre, c'est elle-même, assurément, mais c'est aussi ce reflet d'une époque. Il reproduit avec tant d'intensité les teintes du réel qu'il nous suffit de céder à sa fascination pour nous immiscer dans cette société fermée et pour en pénétrer les secrets. Voilà ce que nous découvrent la marquise, si nous considérons ses lettres comme ce qu'elles sont réellement : des chroniques d'actualité. Mais elles sont autre chose encore : le journal d'une vie, l'histoire d'un cœur, et nous ne les goûtons pleinement que si, tout d'abord, nous entrons dans la familiarité de celle qui leur consacra une si grande part de son temps et de sa pensée.

NOTA

Il existe deux éditions complètes des *Lettres* de Mme de Sévigné :

1° L'édition des Grands Ecrivains, publiée chez Hachette en 1862 (14 volumes qui, avec l'album, l'apparat critique, les notes, les index et le lexique, fournissent un instrument de travail incomparable).

2° L'édition actuellement procurée par M. Gérard-Gailly dans la collection de la Pléiade, et qui, beaucoup plus maniable, se révèle d'autant plus utile que celle des Grands Ecrivains ne se rencontre plus que rarement.

Nous ne possédons qu'un nombre restreint de lettres *autographes* de Mme de Sévigné. Celles par lesquelles la marquise renseignait Pomponne sur la marche du procès de Fouquet n'ont pas été retrouvées, mais le texte nous en a été transmis par des copies anciennes. Bussy-Rabutin, son cousin, inséra, dans le recueil de ses propres lettres, une centaine de celles qu'il avait reçues d'elle. Dans la pensée qu'il pourrait les divulguer, Mme de Sévigné lui avait écrit : « S'il vous prend fantaisie un jour de publier mes lettres, je vous prie de les corriger. » A quoi il répondit : « On ne corrige pas le Titien. » On peut donc admettre que, sauf peut-être sur des points de détail, sa copie doit être tenue pour fidèle.

Pour la correspondance de la marquise avec Mme de Grignan, l'histoire est plus complexe. Le recueil entier, après la mort de Mme de Grignan, devint la propriété de Mme de Simiane, sa fille. Mme de Simiane, extrêmement timorée, paralysée par mille scrupules de convenance et de conscience, tour à tour interdisant la publication ou l'autorisant à demi, finit par en confier le soin au chevalier Perrin, gentilhomme provençal de beaucoup de culture et de distinction, dont elle escomptait une parfaite adhésion à ses propres vues : il s'agissait pour lui de corriger tout ce qui, dans les *Lettres*,

pouvait choquer un goût sévèrement académique, et de supprimer tout ce qui pouvait sembler dangereux, pour quelque raison que ce fût. Lui remettre, pour ce travail, les textes autographes, ou seulement une copie que, depuis 1720, elle avait fait établir de l'énorme recueil? Toutes les conjectures sont plausibles. Quoi qu'il en soit, les éditions Perrin (1734-1737) fournissent des *Lettres* le texte le plus complet, et le plus largement diffusé : texte souvent édulcoré, poli, académisé si l'on peut dire, et que l'on ne peut malheureusement confronter avec les originaux, — car ceux-ci ont été détruits. En effet, Mme de Simiane, en 1734, brûla toute la masse des lettres de sa mère, et fit promettre à son gendre, Castellane-Esparron, qu'après sa mort il livrerait au feu celles de Mme de Sévigné : ce à quoi il se résigna malheureusement en 1784.

L'avenir, cependant, ménageait des surprises.

En 1820, la marquise de Grosbois, qui possédait un manuscrit des *Lettres*, probablement issu de la copie de 1720, le communiqua à Monmerqué, qui en fit la base de son édition.

En 1872, M. Capmas, professeur de Droit à Dijon, découvrit à son tour un second manuscrit des *Lettres*, dont il publia, en 1876, deux volumes d'extraits, et qui, pour la correspondance de Mme de Sévigné avec Mme de Grignan, fournit le texte adopté pour l'édition de la Pléiade. Ce manuscrit est-il la copie initiale procurée par Mme de Simiane? *Chi lo sà...?* Il est certain, en tout cas, que la copie retrouvée par M. Capmas apporte beaucoup de petites variantes de détail, et même des fragments inédits. En le reproduisant, la Pléiade offre aux admirateurs de la Marquise le moyen de se procurer et de relire ses *Lettres* dans un texte plus minutieusement fidèle que celui du manuscrit Grosbois.

PREMIÈRE PARTIE
LES JEUNES ANNÉES

PREMIERE PARTIE
LES JEUNES ANNEES

I

PREMIÈRE RENCONTRE

« Il est bon, écrivait un jour Sainte-Beuve, de connaître un peu les gens de vue avant d'écouter leur histoire et leur roman. » Essayons donc de suivre ce précepte. Avant de rappeler les quelques dates et le petit nombre d'événements qui composent, matériellement, la biographie de Mme de Sévigné, nous allons tenter de nous la représenter elle-même telle qu'elle apparaissait aux regards des contemporains à son heure la plus brillante, celle où, après un an de veuvage, et bien jeune encore, — elle avait vingt-six ans, — elle se reprit à la vie mondaine, et se vit portée au premier rang par une sympathie et une admiration unanimes. Le portrait que Sandoz nous a laissé d'elle, d'après un pastel de Nanteuil, nous donne une impression de santé lumineuse, de sérénité épanouie. Mais, quelle que soit la valeur de l'œuvre, il faut avouer que le modèle, représenté assurément avec un grand souci de fidélité, nous déçoit un peu. Ce visage si rond, aux joues si pleines, ce cou un peu massif, ces épaules et cette gorge d'une excessive générosité, cet éclat et cette surabondance nous font songer, malgré la coiffure savante et le collier de perles, à une blonde et drue Flamande ou à une grasse servante d'auberge déguisée en marquise. Ce n'est

certes pas l'image que nous nous formons d'elle, lorsque nous recueillons, sur sa beauté, les témoignages de ceux qui, la connaissant, se sont efforcés, dans des portraits écrits, de rendre sensibles un prestige et un rayonnement que le dessin rend mal. Il est des êtres, surtout des femmes, dont l'image fixée, même absolument fidèle, est toujours mensongère : ce sont celles dont le charme est moins fait de la perfection des traits que de la mobilité des expressions, d'une nouveauté perpétuelle, d'une sorte de transparence spirituelle, de la grâce changeante, insaisissable, du regard et du sourire. C'est là ce qu'efforcent de nous faire sentir tous ceux qui ont tenté de traduire par des mots l'inexprimable qui les ravissait.

Mme de Sévigné n'avait que vingt-trois ans lorsque Ménage, déjà, lui adressait ces vers :

Des ouvrages du ciel le plus parfait ouvrage,
Ornement de la cour, merveille de notre âge,
Aimable Sévigné, dont les charmes puissants
Captivent la raison et maîtrisent les sens,
Mais de qui la raison, sur le visage peinte,
Inspire aux plus hardis le respect et la crainte...

C'est là l'hommage d'un vieux maître amoureux de son élève, et qui madrigalisait galamment. Mais retenons-en ce trait précieux : très jeune encore, elle inspirait le respect, et sa raison protégeait son cœur. De Ménage, ce cœur n'avait évidemment rien à craindre ; mais d'autres amitiés, beaucoup plus redoutables, ne furent pas plus heureuses.

Il n'est guère d'écrivain du temps qui, au fil du discours, ne vienne à nommer Mme de Sévigné, en s'émerveillant de sa grâce et de son esprit. Mais nous possédons mieux que ces traits épars : ce sont ces médaillons littéraires, savam-

ment et amoureusement travaillés, qui, selon la mode précieuse, nous la dépeignent sous un nom romanesque. Ici, tout est observé, tout est noté, les qualités du corps comme celles de l'esprit; et ce qui doit nous inspirer confiance, c'est que ces images se complètent et ne s'opposent jamais : seul diffère le talent des peintres.

Voici en quels termes Mlle de Scudéry décrit son modèle : « La princesse Clarinte est de cette agréable grandeur qui, étant beaucoup au-dessus de la médiocre, n'est pourtant pas excessive. Aussi a-t-elle l'air si libre, l'action si naturelle et le port si noble, qu'on connaît, dès le premier instant qu'on la voit, qu'il faut qu'elle soit de haute naissance et qu'elle ait passé toute sa vie dans le monde... Elle est blonde, mais de ce blond qui n'a rien de fade, et qui sied bien à la beauté... Le teint est admirable, les lèvres de la plus belle couleur du monde... Le tour du visage beau, les yeux bleus et pleins de feu et les joues si aimables qu'elle ne sourit jamais qu'on n'y voie ce qu'on ne saurait exprimer et qui sert pourtant beaucoup à faire une partie de son agrément... Pour la gorge, il est impossible d'en voir une mieux taillée, ni plus blanche... L'air de toute sa personne est si galant, si propre et si charmant, qu'on ne peut la voir sans l'aimer... Outre ces rares qualités, elle a encore la voix douce, juste et charmante. »

Mme de la Fayette, qui signa son portrait *Un inconnu*, s'adresse directement à son amie. Elle glisse rapidement sur ses traits physiques, mais lui dit pourtant : « Votre taille est admirable... Votre teint a une beauté et une fleur qui assurent que vous n'avez que vingt ans... Votre bouche, vos dents et vos cheveux sont incomparables. »

Et Somaize? Écoutons-le : « Elle est blonde,

et a une blancheur qui répond admirablement à la beauté de ses cheveux. Les traits de son visage sont déliés, son teint est uni. »

Ainsi, toutes les notations concordent : la marquise, entre 1650 et 1660, était une jeune femme assez grande, mais sans excès, avec un air d'aisance et de distinction, les cheveux blonds, de beaux yeux bleus, et surtout un extraordinaire éclat, la fraîcheur et la pureté de teint d'une adolescente, une gorge dont la blancheur et la plénitude retenaient le regard, une voix, enfin, qui ravissait.

Mais les qualités de l'esprit et du cœur étaient d'une essence plus rare encore.

« Clarinte aime fort à lire, écrit Mlle de Scudéry, elle entend admirablement toutes les belles choses... Je n'ai jamais vu ensemble tant d'attraits, tant d'enjouement, tant de galanterie, tant de lumière, tant d'innocence et tant de vertu; et jamais nulle autre personne n'a mieux su l'art d'avoir de la grâce sans affectation, de l'enjouement sans folie, de la propreté sans contrainte, de la gloire sans orgueil et de la vertu sans sévérité. »

Somaize, à son tour, admire : « Son esprit est vif et enjoué... Elle a une promptitude d'esprit la plus grande du monde à connaître les choses et à en juger... Si son visage attire les regards, son esprit charme les oreilles et engage tous ceux qui l'entendent ou qui lisent ce qu'elle écrit... Elle aime la musique, et hait mortellement la satire. »

Écoutons enfin Mme de La Fayette, observatrice plus pénétrante et plus nuancée :

« Sachez, dit-elle, que votre esprit pare et embellit si fort votre personne, qu'il n'y en a point sur la terre de si charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation dont la

contrainte est bannie. Tout ce que vous dites a un tel charme et vous sied si bien, que vos paroles attirent les ris et les grâces autour de vous; et le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux que, quoi qu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux, et que, quand on vous écoute, on ne voit plus qu'il manque quelque chose à la régularité de vos traits, et l'on vous cède la beauté du monde la plus achevée... Vous paraissez être née pour les plaisirs, et il semble qu'ils soient faits pour vous; votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté, lorsqu'ils vous environnent... La joie est l'état véritable de votre âme... »

Comme toutes ces petites touches se complètent, s'enrichissent, s'éclairent les unes les autres! Ce n'est pas une femme savante qui nous est ici présentée, avec le léger ridicule qu'implique ce terme : c'est une femme cultivée, qui aime passionnément la lecture, et dont le goût s'attache à toutes les belles choses, qu'elle discerne avec sûreté. Son enjouement, cette joie « qui est l'état véritable de son âme », la préserve de toute affectation, de tout pédantisme. Elle ne disserte pas, elle juge avec promptitude, comme en courant à la surface des choses, parce que tout en elle est curiosité d'esprit, divertissement, plaisanterie alerte et riposte toujours prête. C'est cette vivacité intellectuelle, et surtout cette humeur heureuse, qui créent autour d'elle une atmosphère unique. Mme de La Fayette l'a bien vu : son amie est moins belle que lumineuse; ces deux miroirs de l'âme, le regard et le sourire, communiquent à tout son visage une telle intensité de vie, que l'on ne songe plus à

en analyser les traits : on se croit conquis par leur beauté quand on est ébloui par leur rayonnement.

Si, des grâces les plus sensibles de Sophronie, — c'est le nom que lui donne Somaize, — nous passons à des qualités plus secrètes, nous observons le même accord chez tous ceux qui se sont attachés à la peindre. Tous reconnaissent en elle une réserve et une raison bien rares chez une femme si jeune, et une vertu, une adresse à repousser les sollicitations, à réprimer les tentations, bien surprenantes aussi dans une société qui accordait à l'amour tant d'indulgence et de facilités. On n'en peut cependant douter; nous l'observons nous-mêmes en la suivant au long de sa vie, sur laquelle tous les témoignages concordent : « Il est aisé de juger par sa conduite, écrit Somaize, que la joie, chez elle, ne produit pas l'amour; car elle n'en a que pour celles de son sexe, et se contente de donner son estime aux hommes : encore ne la donne-t-elle pas facilement. »

Mlle de Scudéry insiste sur la même observation, mais la détaille davantage : « Clarinte aime toutes les belles choses et les plaisirs innocents, mais elle aime la gloire plus qu'elle-même... Elle a tant de jugement, qu'elle a trouvé le moyen, sans être ni sévère, ni sauvage, ni solitaire, de conserver la plus belle réputation du monde, et de la conserver dans une grande cour, où elle voit chez elle tout ce qu'il y a d'honnêtes gens et où elle donne de l'amour à tous les cœurs qui en sont capables... La médisance a toujours respecté sa vertu et ne l'a pas fait soupçonner de la moindre galanterie. »

Et c'est encore ce que nous dit Mme de La Fayette : « Vous êtes naturellement tendre et

passionnée; mais, à la honte de notre sexe ¹, cette tendresse vous a été inutile, et vous l'avez renfermée dans le vôtre... votre cœur est sans doute un bien qui ne se peut mériter. »

A l'aide de tous ces traits, nous nous composons nous-mêmes, de Mme de Sévigné, une image morale assez nette. Nous la voyons, et nous la devinons. Ce qui nous frappe en elle tout d'abord, c'est une surabondance de vie allègre : joie expansive, enjouement, aimable grâce offerte à tous : « Vous êtes la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été; et par un air libre et doux, qui est dans toutes vos actions, les plus simples compliments de bienséance paraissent dans votre bouche des protestations d'amitié. »

Si, à ces qualités si attirantes déjà, nous ajoutons le prestige d'une intelligence cultivée, rapide, souvent malicieuse, quelquefois audacieuse, si nous songeons à la prestesse de ses réparties, à l'originalité de ses propos, à la séduction d'une voix assouplie par l'art du chant; si enfin nous unissons tous ces traits à une stature harmonieuse, à une démarche aisée, à l'éclat d'un teint et d'une chevelure incomparables, nous ne nous étonnerons pas qu'elle ait été si admirée, si désirée, si sollicitée. Nous estimerons d'autant plus la sagesse qui permit à cette jeune veuve, recherchée par tout ce qu'il y avait de plus brillant à la cour, de demeurer intangible, sans rudesse et sans austérité, de se refuser avec une aménité souriante et inflexible, et de s'attacher comme amis ceux qu'elle avait repoussés comme amants.

Ainsi, nous nous sommes conformés au conseil de Sainte-Beuve : n'est-il pas vrai que, dès main-

1. Rappelons qu'elle signe : *Un inconnu*.

tenant, nous avons l'impression de « connaître un peu de vue » Mme de Sévigné? Nous pouvons désormais, grâce aux témoignages et aux documents de l'époque, retracer sa vie, jusqu'au jour où sa correspondance nous permettra d'entrer en contact direct avec elle, avec sa famille, ses amis, toute la société de son temps. Dès l'instant qu'elle-même deviendra notre guide, nous la connaissons beaucoup plus encore et beaucoup mieux que « de vue ».

II

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Le 5 février 1626 naissait à Paris, de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de sa femme Marie de Coulanges, une petite fille qui, ayant reçu le prénom de sa mère, fut Marie de Rabutin-Chantal. Elle devait devenir, par son mariage célébré à Paris le 4 avril 1644, la marquise de Sévigné.

Sans être aussi infatuée de noblesse que son cousin Bussy, le scandaleux auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, Marie de Chantal n'était nullement insensible à l'ancienneté et à l'illustration de sa maison. Les Rabutin étaient de très noble extraction. Ils avaient pu reconstituer leur arbre généalogique à partir de Mayeul, sire de Rabutin, dont le nom figure dans des chartes de 1118 et de 1147. Le donjon féodal de ces gentilshommes bourguignons s'élevait dans une région boisée et marécageuse du comté de Charolais : ses ruines subsistaient encore au xvii^e siècle. Dans le courant du xv^e siècle, une brillante alliance avait uni les Rabutin aux princes de Bourgogne. Ils avaient acquis, par mariage, de nombreuses terres et châteaux, notamment celui de Bourbilly, où l'on a cru longtemps qu'était née la marquise.

Hommes de guerre, les Rabutin s'étaient illus-

trés au xv^e et au xvi^e siècles par leur bravoure dans les combats, et ils s'étaient acquis l'estime et l'amitié de Louis XII, de François I^{er}, et d'Henri IV. C'étaient là de beaux titres de gloire, et, sans en tirer une vanité excessive, Marie de Chantal ne les méconnaissait pas. Mais elle était plus touchée encore d'une autre sorte de grandeur, dont sa famille se voyait ornée et comme auréolée par les vertus de sa grand-mère paternelle, qui, veuve de Christophe de Chantal, abandonna le monde en 1610, fonda à Annecy, sous la direction de François de Sales, l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie, et devait être canonisée en 1767 sous le nom de sainte Chantal. Des guerriers, une religieuse illustre, tels sont donc les ancêtres paternels de Mme de Sévigné.

Sa mère était une Coulanges, et, de ce côté, la noblesse était plus mince. Les Coulanges étaient des parvenus, qui s'étaient hissés à de hautes charges par des emplois de finances, et y avaient amassé une belle fortune. En épousant celle qui devait être la mère de Mme de Sévigné, Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal se mésalliait un peu, à dénombrer de chaque part les quartiers de noblesse. Mais les siens, comme ceux de tant d'autres nobles, avaient besoin d'être redorés. Ce ne furent pas les vertus guerrières, les duels, ni tout l'orgueil des Rabutin, qui firent de Marie de Chantal une riche héritière : elle dut ses biens à sa grand-mère, la future sainte, qui était simplement née Jeanne Frémyot, — bourgeoise de robe, — et à sa mère Marie de Coulanges, dont les aïeux avaient eu le talent de s'enrichir, et la chance d'être spirituels, charmants, sympathiques, au point d'occuper une place enviée dans les salons, et même à la cour.

Le 22 juillet 1628, le baron Celse-Bénigne fut tué, à la porte de Samblanceau, dans l'île de Ré, en combattant contre les Anglais. La petite Marie perdait son père avant d'avoir pu le connaître. En 1633, Marie de Coulanges disparaissait à son tour, et, à sept ans, l'enfant devenait orpheline. Durant les six années précédentes, elle avait vécu, avec sa mère, chez ses grands-parents Coulanges, qui possédaient un hôtel sur la place Royale, et une maison de campagne à Sucy-en-Brie. Quand Marie de Coulanges mourut, ses parents conservèrent auprès d'eux leur petite-fille, qui n'était pas assez âgée encore pour que la mort de sa mère pût marquer profondément sa sensibilité. La vie enfantine de Marie de Chantal fut donc celle d'une enfant à laquelle sans doute aucun soin ne manqua, mais qui ne connut pas la tendresse maternelle. Il fallait que la gaieté lui fût bien naturelle, pour être demeurée si vivace en elle malgré l'austérité de son éducation première. Nous savons, par une lettre de la Mère de Chantal, que Mme de Coulanges non seulement élevait, mais instruisait elle-même sa petite-fille : « Mme de Coulanges m'a infiniment obligée, écrit-elle, pour l'amour maternel qu'elle porte à la pauvre petite orpheline, et encore sa bonté s'étend jusqu'à servir de maîtresse à la petite. »

Très pieuse, strictement attachée à toutes les observances religieuses, la grand-mère orientait sa petite-fille par des chemins qui eussent bien pu l'amener au couvent : « Je me réjouis, écrivait la future sainte en 1634, de la grâce qu'elle aura de communier à Pâques. » Rappelons qu'à cette époque l'enfant avait huit ans. Et la Mère poursuit : « Je prie Dieu qu'à cette réception de notre doux Sauveur il lui plaise de prendre une si entière possession de cette petite âme qu'à

jamais elle soit sienne. » Si Mme de Coulanges avait vécu, et si sa petite-fille avait continué à subir de si saintes admonitions, nous ne posséderions pas, sans doute, les *Lettres* de Mme de Sévigné. Mais, peu de semaines après cette communion, Mme de Coulanges mourait. Si ce fut, apparemment, un malheur pour cette enfant décidément condamnée à demeurer toujours orpheline, ce n'en fut peut-être pas un pour nous. De cette éducation subsista en Mme de Sévigné un fonds religieux très solide, mais nullement monacal ni formaliste; il n'y eut jamais rien d'étroit ni d'âpre dans sa croyance; elle sut même y conserver un sourire; et par là sans doute elle se rattache moins à sainte Chantal qu'à ses ancêtres bourguignons.

Son grand-père, Philippe de Coulanges, chez lequel elle vivait, était âgé de soixante-treize ans lorsque sa femme disparut. Il allait lui-même s'éteindre deux ans plus tard, en 1636, alors que l'enfant touchait à peine à sa onzième année : ces deuils réitérés ne lui laissaient que des parents lointains. De la brève période qu'elle passa sous l'unique tutelle de son grand-père, persistait en elle une tendresse qu'elle conserva durant toute sa vie : elle la portait à l'un de ses cousins, Emmanuel de Coulanges, plus jeune qu'elle de huit ans. Elle l'avait connu à la mamelle, et s'était occupée de lui avec cet élan, déjà maternel, qu'une fillette de cet âge éprouve toujours pour un bébé. « Le moyen que vous ne m'aimiez pas? lui écrivait-elle plus tard. C'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux, et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer! »

La disparition de ses parents et de ses grands-parents posait pourtant un problème : il s'agis-

sait de lui donner un tuteur qui pût la recueillir, l'élever, diriger ses études et remplacer auprès d'elle ceux qu'elle avait perdus. Un conseil de famille se réunit, auquel assistait un autre cousin de l'enfant, le jeune Roger de Bussy-Rabutin : il n'avait que dix-huit ans, mais participait à cette assemblée comme représentant de son père. Le tuteur désigné fut un oncle, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, que sa condition abritait du mariage, et qui, à vingt-neuf ans, se trouva tout à coup père adoptif d'une orpheline. L'aventure était singulière, mais aucun choix ne pouvait être plus heureux. L'enfant qu'on lui confiait, vive, intelligente, était charmante de tous points, et Mme de la Guette, dans ses *Mémoires*, nous assure qu'à cette époque elle était déjà « une beauté à attirer tous les cœurs ». Christophe de Coulanges était un abbé de l'espèce sérieuse, bon, dévoué, d'esprit rassis et méthodique; théologien sans éclat, mais excellent comptable, il allait se consacrer, pendant un demi-siècle, avec un zèle qui ne se ralentit jamais, à défendre, et à réparer parfois, la fortune de sa nièce. Elle lui dut plus encore. Son caractère impulsif, une certaine étourderie de manières que Bussy devait qualifier de menaçante, les emportements de son imagination pouvaient lui susciter bien des mésaventures et l'exposer à de graves dangers. L'abbé ne détruisit aucune de ses qualités originales, mais il les équilibra par un contrepoids de bon sens, de raisonnement, de sagesse, et mit en elle, mêlée aux effusions d'une nature enthousiaste, la solidité d'une raison qui sut toujours les contenir. Il lui enseigna aussi, par ses conseils, par son exemple quotidien, l'éminente valeur d'une bonne comptabilité domestique. On peut en sourire, et Mme de Sévigné en plaisan-

tait elle-même : l'abbé de Livry — *le bien bon*, — calculait à l'aide de jetons, il en avait de pleines boîtes, et il s'absorbait plus volontiers dans ses opérations arithmétiques que dans la lecture des Heures canoniales; mais sa nièce s'habitua si heureusement à ces activités utiles qu'elle devint elle-même excellente ménagère de ses biens, capable de les administrer seule lorsqu'il le fallut, et sachant remédier, par de longs séjours peu coûteux en Bretagne, aux brèches creusées dans son capital par la vie de Paris, les débauches de son époux, et le faste insensé de sa fille et de son gendre.

Ce que furent, pour Marie de Chantal, les premières années de sa vie en compagnie de son oncle, aucun de ses biographes ne peut l'indiquer; elle-même ne nous en parle pas : sans doute n'y aurait-il pas eu grand-chose à en dire. L'abbé de Coulanges, peu mondain, nullement ambitieux, résidait volontiers dans son abbaye de Livry; sa nièce y habitait avec lui, et elle y fut certainement très heureuse, car Livry, dans ses souvenirs, demeura toujours pour elle un séjour enchanté; ce fut aussi, jusqu'à la mort du *bien bon*, une de ses résidences préférées. De Paris, l'accès en était facile : Livry se niche en pleine forêt de Bondy; c'était la nature, et la nature la plus conforme aux goûts de Mme de Sévigné : la solitude, les bois, toute liberté accordée à la promenade et à la rêverie, un air enfin qui lui semblait plus miraculeusement pur que tout autre. Elle n'eût peut-être pas su aimer ses sauvages Rochers comme elle les aima plus tard, si Livry n'avait éveillé et fortifié en elle l'amour et la compréhension des beautés naturelles.

Comment son oncle dirigea-t-il son instruc-

tion? Sur ce point encore, il faut avouer notre ignorance; mais nous pouvons être assurés qu'il ne la traita pas à la légère, si nous en jugeons par cette raison, cette curiosité étendue et sérieuse, cette passion pour la lecture, que nous observons chez sa pupille : ce sont là les fruits de l'éducation première. Plus tard, lorsqu'elle atteignit l'adolescence, il lui donna des maîtres, et les choisit de grand renom : ce furent Ménage et Chapelain; mais il semble bien que Ménage était de beaucoup le plus occupé de son élève, et le plus assidu auprès d'elle. C'était un bel esprit, un poète, un linguiste. Il versifiait précieusement, galamment, et avec la même aisance, en français, en latin, en italien et en espagnol. Il apprit à sa disciple ces trois dernières langues; elle acquit surtout une parfaite connaissance de l'italien, et, pour le latin, elle lisait Virgile dans le texte : ce n'est pas si commun. Incontestablement, elle lui dut beaucoup. Quant à lui, il devint amoureux d'elle. Il n'était guère que de treize ans son aîné, et peut-être se fit-il quelques illusions sur ses charmes et sur ses chances. Elle avait tant de spontanéité, de vivacité, elle s'abandonnait si ingénument, — disons avec une coquetterie si ingénue! — aux mouvements de son amitié, elle paraissait enfin s'apercevoir si peu de la différence de leurs conditions, qu'il put oublier de bonne foi tout ce qui les séparait. Il se déclara un jour, il se dépitait de la réponse qu'il reçut, il se plaignit, et, finalement, s'irritant, comme s'il en eût eu le droit, qu'elle consentit à un déplacement qui les séparait, il se fit de glace et ne l'autorisa pas à venir le voir, comme elle le lui proposait, pour s'expliquer et se justifier. Tel est le petit drame sentimental que nous laissons deviner une lettre de la jeune fille, la première que nous possé-

dions d'elle, et sans doute une des premières qu'elle ait écrites, si, comme le soutiennent avec vraisemblance M. Monmerqué et M. Walckenaer, elle date de 1644. Nous l'y découvrons déjà telle que nous la verrons plus tard dans d'autres débats avec Bussy, sûre de sa bonne foi et de son bon droit, ne cédant rien à son adversaire, affectueuse toujours, mais intransigeante, possédant à un haut degré l'art féminin de n'avoir jamais tort, et d'adoucir les blessures qu'elle infligeait en les enveloppant de douceurs et de compliments. Grâces soient rendues à Ménage de s'être attiré cette réponse ! Elle nous montre qu'à dix-huit ans Marie de Chantal possédait déjà le tour épistolaire de Mme de Sévigné. « Je vous dis encore une fois que nous ne nous entendons point, et vous êtes bien heureux d'être éloquent, car sans cela tout ce que vous m'avez mandé ne vaudrait guère. Quoique cela soit merveilleusement bien arrangé, je n'en suis pourtant pas effrayée, et j'ai ma conscience si nette de ce que vous me dites, que je ne perds pas espérance de vous faire connaître sa pureté... J'ai seulement peine à comprendre que, quand on aime une personne et qu'on la regrette, il faille, à cause de cela, lui faire froid au dernier point, les dernières fois qu'on la voit. Cela est une façon d'agir tout extraordinaire, et comme je n'y étais pas accoutumée, vous devez excuser ma surprise... C'est pourquoi, devant que vous perdre, donnez-moi la consolation de vous mettre dans votre tort, et de dire que c'est vous qui ne m'aimez plus. »

En recevant cette réponse, Ménage dut comprendre que, s'il avait pu enseigner à son élève le latin et l'italien, elle le surpassait infiniment dans une autre sorte de science : dans cette escrime, il lui fallait s'avouer vaincu. Il se

soumit et s'humilia de bonne grâce, et en fut récompensé par un billet charmant, où Marie de Chantal, en prenant acte de sa victoire, lui accordait plein et affectueux pardon : « C'est vous qui m'avez appris à parler de votre amitié comme d'une pauvre défunte, car, pour moi, je ne m'en serais jamais avisée en vous aimant comme je fais. Prenez-vous en donc à vous de cette vilaine parole qui vous a déplu, et croyez que je ne puis avoir plus de joie que de savoir que vous conservez pour moi l'amitié que vous m'avez promise, et qu'elle est ressuscitée glorieusement. Adieu. »

Ce ne fut certainement pas la seule circonstance où Marie de Chantal eut à refroidir des soupirants trop audacieux qui s'étaient crus encouragés, et sut les ramener de l'amour à l'amitié. Mais l'âge du mariage était venu pour elle : il fallait qu'elle fit enfin son choix parmi les prétendants qui s'offraient, ou qu'on lui offrait.

Il en était un que tout semblait désigner : c'était son cousin Roger de Rabutin, comte de Bussy. Deux branches voisines d'une noble et ancienne famille se seraient ainsi réunies, et leurs domaines se seraient complétés; les âges des jeunes gens s'accordaient (Bussy ayant huit ans de plus que sa cousine), et tout semblait ainsi voulu et disposé par le destin. On reprochait sans doute au jeune officier d'étaler un peu trop complaisamment la satisfaction que lui procuraient ses mérites, mais il faut reconnaître que, pour l'extérieur et l'esprit, il avait le droit de n'être pas mécontent de lui. Très entêté de sa noblesse, mais vraiment brave, habile, ambitieux, se jugeant appelé aux plus hauts emplois, il possédait des qualités remar-

quables et des défauts évidents : on le savait insolent, médisant, volage, joueur, et quelque peu libertin. Mais il était si plein d'esprit ! Il contait si bien ! Il écrivait d'une plume si alerte !... Ajoutons qu'il était « fort bien fait », suivant l'expression de l'époque. Il s'est du reste décrit lui-même, et le portrait qu'il trace de sa personne répond bien à la belle estampe d'Édelinck : « Roger de Rabutin, écrit-il, avait les yeux grands et doux, la bouche bien faite, le nez grand tirant sur l'aquilin, le front avancé, le visage ouvert et la physionomie heureuse, les cheveux blonds, déliés et clairs. Il avait dans l'esprit de la délicatesse et de la force, de la gaieté et de l'enjouement, il écrivait juste et agréablement ; il était né doux... »

S'il avait été d'usage, en ce temps, qu'une jeune fille décidât seule du choix de son époux, il semble vraisemblable que Marie de Chantal fût devenue comtesse de Bussy : malgré la longue brouille orageuse qui devait les séparer plus tard, pour longtemps, il reste l'un des hommes auxquels elle a été le plus attachée, de cette sorte d'amitié qu'elle préférait à l'amour : la tendresse n'en était pas absente, mais, pour elle, les charmes de l'esprit étaient encore plus puissants. Celui de Bussy l'enchantait ; elle ne s'en lassa jamais. « Nous nous faisons valoir l'un l'autre, déclarait-il d'elle et de lui ; nous nous entredisons des choses que nous ne disons pas ailleurs. » Il n'est pas un seul de ses correspondants, — à l'exception de sa fille, — auquel Mme de Sévigné ait écrit plus continuellement et avec un plaisir plus vif ; elle estimait, elle aussi, que leurs esprits s'ajustaient merveilleusement, et que de leur contact jaillissaient des étincelles plus brillantes. « Vous êtes deux vrais Rabutins, faits l'un pour l'autre », devait leur écrire un

jour leur ami commun, Corbinelli. Rien de plus vrai : pour le goût, la culture, le talent, la convenance était parfaite.

Et pourtant Marie de Chantal n'épousa pas Roger de Rabutin!

III

SÉVIGNÉ ET BUSSY L'ÉCOLE DU MARIAGE ET L'ÉCOLE DE LA SÉDUCTION

Bussy nous explique lui-même pour quelles raisons il n'épousa pas sa cousine, alors que tout semblait si favorablement disposé pour cette union, et que son père, Léonor de Rabutin, la souhaitait; la jeune Chantal était assurément un beau parti : elle apportait à son conjoint une dot de trois cent mille livres, — soixante millions au moins de nos francs actuels. « Son bien, qui accommodait fort le mien, — écrit Bussy, — parce que c'était une partie de ma maison, obligea mon père de souhaiter que je l'épousasse; mais, quoique je ne la connusse point si bien alors que je fais aujourd'hui, je ne répondis point au dessein de mon père. Certaine manière étourdie dont je la voyais agir me la faisait appréhender, et je la trouvais la plus jolie fille du monde pour être la femme d'un autre. Ce sentiment m'aida fort à ne la point épouser; mais comme elle fut mariée un peu de temps après moi, j'en devins amoureux; et la plus forte raison qui m'obligea d'en faire ma maîtresse¹ fut celle qui m'avait empêché de souhaiter être son mari. »

1. Au sens ancien du terme : la femme que l'on aime, ou qu'on fait profession d'aimer, et que l'on cherche à conquérir.

S'il en faut croire Bussy, c'est donc lui qui aurait repoussé ce projet d'union, si avantageux qu'il fût : il n'était pas homme à confesser un échec ! La vérité est sans doute un peu différente : le mariage ne se fit pas, parce que l'abbé de Coulanges s'y montra contraire, n'y voyant pas de sûreté pour sa pupille. Il aimait peu Bussy, qu'il jugeait exactement ; gardien d'une dot importante, il ne voulut pas la sacrifier aux bonnes fortunes et au jeu d'un jeune officier, très noble et très séduisant sans doute, mais de moralité discutable.

Roger de Rabutin épousa donc, en avril 1643, Gabrielle de Toulangeon, qui n'eut pas à se louer de sa fidélité, et qui mourut après trois ans de mariage ; et, au mois d'août 1644, Marie de Chantal devint Mme de Sévigné.

Si l'abbé de Livry avait connu le marquis de Sévigné comme il connaissait Bussy, il se fût certainement refusé à lui accorder sa nièce. Mais ce mariage était souhaité par Paul de Gondi, archevêque de Corinthe et coadjuteur de l'archevêque de Paris : Sévigné était son cousin. Le futur cardinal de Retz, — le moins ecclésiastique des hommes, dit-il de lui-même, — admirait et aimait Marie de Chantal, et le projet de cette union le charmait. Ce fut lui qui la proposa. Au surplus, les Sévigné, famille bretonne, étaient eux aussi de bonne noblesse, et ne le cédaient pas aux Rabutin. Mme de Sévigné le note elle-même, non sans fierté : « Trois cent cinquante ans de chevalerie, les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne et bien marqués dans l'histoire ; quelquefois retirés chez eux comme des Bretons ; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et grandes alliances. » Les Sévigné, en effet, étaient apparentés aux du Guesclin, aux

Clisson, aux Montmorency. Enfin la pensée d'allier les Rabutin au successeur désigné de l'archevêque de Paris flattait singulièrement le *bien bon*. Le mariage fut donc célébré, comme nous l'avons indiqué, le 4 août 1644. Il avait été prévu pour la fin du mois de mai; un empêchement survint : Henri de Sévigné, très querelleur et toujours prêt à dégainer, se battit quelques jours avant la cérémonie; il fut gravement blessé, au point qu'on craignit pour sa vie, et la convalescence fut longue.

Une telle entrée de jeu pouvait inspirer à Marie de Chantal quelques craintes pour l'avenir : il ne devait pas, en effet, lui procurer de grandes joies, et Bussy, à tout prendre, n'eût pas été pire. Le gentilhomme breton, bien fait, lui aussi, de sa personne, élégant cavalier, non dénué d'esprit, avait les mêmes défauts que le comte, qu'il prenait volontiers pour modèle. Il était joueur, débauché, libertin. Il recherchait, il poursuivait les aventures brillantes, un peu scandaleuses, qui faisaient parler de lui. Jamais il n'avait été vraiment épris de Marie de Chantal : c'était par convenance familiale, et pour arranger ses affaires, qu'il l'avait épousée. Malgré tout, les premiers temps du mariage furent assez heureux. Le marquis, très attaché à sa province, avait emmené sa femme à son château des Rochers, qu'une heure et demie de marche sépare de Vitry. Ils y demeurèrent longtemps : les économies considérables que pouvait réaliser un noble lorsqu'il vivait sur ses terres, permettaient de supporter ensuite avec moins de peine le poids d'une existence seigneuriale à Paris. Sa vie durant, Mme de Sévigné devait trouver aux Rochers ce refuge et cette ressource.

Voici comment M. Walckenaer nous dépeint ce

domaine, qui occupe une si grande place dans l'existence de la marquise :

« Ce lieu est dans un vallon au fond duquel coule un bras de rivière, un des affluents de la Vienne. On s'y rend de Vitré par une chaussée pavée en grosses et larges pierres... Le pays est ombragé de hêtres, de chênes, de châtaigniers, qui croissent avec vigueur sur les flancs des murs de terre qui entourent les propriétés dans cette partie de la Bretagne. Le château est situé sur un vaste plateau, d'où la vue ne s'étend pas à une demi-lieue. Cette vue est bornée par un terrain inégal et ondulé et par des champs subdivisés en une multitude de clôtures, fermées par des haies, entourées de fossés, de parapets et d'épines et bornées encore par d'immenses bouquets d'arbres qu'on ne prend jamais soin d'émonder... » Tel se présente encore le site à nos yeux : paysage de bosquets et de bois de toutes essences, où les chemins, profondément creusés, sont comme entaillés entre de hauts talus à fortes pentes et d'infranchissables barrières d'épines, véritables tunnels d'un vert puissant et sombre, dont la voûte est formée par les branches enchevêtrées des hêtres et des chênes riverains. Perdus parmi ces immensités moins champêtres que forestières, les Rochers figuraient assez bien un îlot de granit sur lequel déferlait, de toutes parts, la marée des vagues végétales. Ce n'était pas la douceur de Livry et de son parc, mais un paysage plus pesant, plus sombre, plus grandiose aussi, dont l'isolement était propice à la méditation. Il se trouvait, dans la nature si allègre de Mme de Sévigné, dans cette âme toute lumineuse et riante, une part plus secrète qui s'abandonnait à la rêverie, aux réflexions les plus graves sur la vie et l'au-delà, à un fréquent désir de solitude et de clôture

intérieure. Rien ne s'y accordait mieux que ces longues allées obscures où elle aimait à s'attarder tandis qu'insensiblement passaient les heures.

C'est aux Rochers que naquit, le 10 octobre 1646, Françoise-Marguerite de Sévigné, qui fut Mme de Grignan. Au sujet de son lieu de naissance, un léger doute cependant subsiste : l'enfant fut baptisée à Paris le 28 octobre, en l'église Saint-Paul; les registres paroissiaux ne peuvent être contestés. Il faut donc admettre qu'elle fut amenée très vite à Paris, puisque dix-huit jours seulement s'écoulèrent entre l'accouchement et le baptême. M. Paul Mesnard y aperçoit une insurmontable difficulté. Cependant, par trois fois au moins, Mme de Sévigné, dans ses lettres, parle à sa fille de sa naissance bretonne. « Il faut un peu que je vous dise des nouvelles de nos états pour votre peine d'être Bretonne », lui écrit-elle en août 1671. Des Rochers encore, en 1675, elle lui adresse ces mots : « Vous qui êtes née et élevée en ce pays-là... » et, toujours de Bretagne, en 1680 : « Nous remettons votre nom dans son air natal. » Faut-il donc recourir à de subtiles interprétations pour expliquer que la marquise fasse — apparemment — naître sa fille aux Rochers, alors qu'en réalité elle serait née à Paris? Nous n'en voyons pas la nécessité : le voyage de Bretagne pouvait s'effectuer aisément en une dizaine de jours, et sans fatigue particulière pour un nouveau-né dont ce déplacement ne modifiait guère les conditions d'existence. Ajoutons que si Françoise-Marguerite avait vu le jour à Paris le 10 octobre, on n'eût sans doute pas attendu au 28 pour la baptiser. Laissons-la donc naître en Bretagne, et croyons-en sa mère.

Il est vraisemblable que les cérémonies du baptême procurèrent à Bussy une occasion de revoir sa cousine : il ne voulait pas se laisser oublier. Marie de Chantal était devenue « la femme d'un autre » ; cette « étourderie », dont il avait craint les suites, et qui, selon lui, l'avait empêché de l'épouser, l'encourageait maintenant à oser et à espérer beaucoup. Il pensait bien qu'il pourrait tirer heureusement parti des habitudes fort libres du mari et de son goût pour la débauche : Henri de Sévigné n'avait nullement l'intention de demeurer fidèle à sa femme, qui, très rapidement, lui était devenue indifférente, et qui même, à certains égards, le décevait. Bussy comptait bien trouver, dans les comportements de son nouveau cousin, qui lui contait toutes ses bonnes fortunes, un moyen de faire naître chez la jeune femme un désir de revanche. Il y travailla aussitôt que les Sévigné vinrent se réinstaller à Paris, et, dans ses *Mémoires*, avec son cynisme habituel, nous met lui-même au fait : « Comme j'étais son plus proche parent, écrit-il, j'avais un fort grand accès chez elle, et je voyais les chagrins que son mari lui donnait tous les jours ; elle s'en plaignait à moi bien souvent et me priait de lui faire honte de mille attachements ridicules qu'il avait. Je la servis en cela quelque temps fort heureusement ; mais enfin, le naturel de son mari l'emportant sur mes conseils, de propos délibéré je me mis à être amoureux d'elle, plus par la commodité de la conjoncture que par la force de mon inclination. »

C'est un véritable plan d'investissement que Bussy mit alors en œuvre pour faire succomber sa cousine. Sa tactique exigeait du temps et des soins, mais une si agréable conquête méritait bien qu'on s'y consacraît. Leur parenté, leurs

relations de jeunesse lui permettaient d'écrire fréquemment à la jeune femme dans les périodes où le ménage quittait Paris. Elle lui répondait avec empressement. Le ton de leurs lettres est celui d'un continuel badinage : chez elle, une parfaite aisance et une grande désinvolture; chez lui, un peu plus de raideur dans l'expression, une courtoisie légèrement affectée, quelque chose de moins limpide et de moins franc. Il est bien rare que, çà ou là, incidemment, il ne pique pas une petite note sentimentale, furtive, qui sonne à peine, mais qu'il sait bien qu'on entendra. Ainsi termine-t-il son récit, — vers et prose, — de la campagne de Flandre, en 1646, par un mot qu'on n'attendait guère :

Sans les eaux, le froid et le vent,
Seules ressources de l'Espagne,
Mon prince eût poussé plus avant
Ces merveilles de sa campagne.
Et moi, je finirais ces récits de combats
Et l'éloge de Son Altesse,
En vous parlant de ma tendresse,
Si je n'étais un peu trop las.

La tendresse!... De tous les mots de la langue française, qu'il se piquait de connaître si bien, celui-là était le seul dont il ne sût guère le sens. Son emploi n'était qu'une adresse. Les lettres de Mme de Sévigné sont beaucoup plus sincères et ne cachent aucun calcul. Son caractère, ses humeurs dominantes s'y laissent paraître sans chercher à se voiler ou à se farder. Il n'est pas douteux qu'elle aime vraiment Bussy, d'une de ces affections de jeunesse qui cheminent, souvent assoupies et souterraines, puis resurgissent parfois dans toute leur fraîcheur, au long de l'existence. Mais ce qu'elle aimait surtout chez son cousin, c'était son esprit, son style, son tour

personnel, railleur, imprévu, toujours élégant; c'était aussi cette consanguinité, à laquelle elle attachait un grand prix. Il existait entre eux une sorte de complicité intellectuelle : ce sont des amis qui s'entendent à demi-mot, tout en se raillant volontiers l'un l'autre. Une courte lettre d'elle, datée des Rochers le 15 mars 1648, suffit à nous faire connaître l'allure habituelle de leur correspondance; elle nous indique aussi le moment où naquit Charles de Sévigné :

« Je vous trouve un plaisant mignon de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois. Avez-vous oublié qui je suis et le rang que je tiens dans la famille? Ah! vraiment, petit cadet¹, je vous en ferai bien ressouvenir; si vous me fâchez, je vous réduirai au lambel! Vous savez que je suis sur la fin d'une grossesse, et je ne trouve en vous non plus d'inquiétude de ma santé que si j'étais encore fille. Eh bien, je vous apprend, quand vous en devriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon, à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait, et que j'en ferai encore bien d'autres, seulement pour vous faire des ennemis. Vous n'avez pas eu l'esprit d'en faire autant, le beau faiseur de filles!... Mais c'est assez vous cacher ma tendresse, mon cher cousin : le naturel l'emporte sur la politique. J'avais envie de vous gronder de votre paresse depuis le commencement de ma lettre jusqu'à la fin; mais je me fais trop de violence, et il me faut revenir à vous dire que M. de Sévigné et moi vous aimons fort, et que nous parlons souvent du plaisir qu'il y a d'être avec vous. »

1. Bussy appartenait à la branche cadette de la maison de Rabutin.

Sans vouloir multiplier les citations, notons pourtant en quels termes Bussy répond à sa cousine et comme, aussitôt, il pousse sa plaisanterie dans le sens de ses désirs :

« Pour répondre à votre lettre du 15^e de mars, je vous dirai, Madame, que vous prenez une certaine habitude de me gourmander, qui a plus l'air de maîtresse que d'amie. Prenez garde à quoi vous vous engagez; car enfin, quand je me serai une fois bien résolu à souffrir, je voudrai avoir les douceurs des amants, aussi bien que les rudesses. »

Imagine-t-on assez maintenant ce que pouvaient être, dans l'intimité des conversations et dans la liberté des fêtes, les déclarations de Bussy à sa cousine, alors que ses lettres, qui pouvaient être lues par le mari, masquaient si peu ses sentiments?... Il est vrai que la marquise ne devait pas être en peine de se défendre et de riposter : elle avait la plaisanterie fort drue, parfois même salée, et rien, ni crainte ni pudeur, ne lui faisait lâcher pied. Mais le moment approchait où elle aurait besoin, pour se défendre, de toute son énergie.



Dans l'atmosphère fiévreuse, galante et anarchique de la France, l'amour, bien souvent mêlé à la politique, était devenu une des activités principales de la noblesse et, singulièrement, d'Henri de Sévigné. Il se trouvait engagé dans la Fronde par sa parenté avec le coadjuteur, alors que son ami Bussy demeurerait attaché à Condé. Sévigné accompagna même le duc de Longueville en Normandie : il s'agissait d'y lever des troupes pour la

défense de Paris. La cour, cependant, s'était retirée à Saint-Germain, et Mme de Sévigné, qui n'avait pas quitté la capitale, s'y occupait surtout d'élever ses enfants et de remettre en ordre sa fortune : en peu d'années, l'inconduite de son mari avait dangereusement dérangé ses affaires. En marge des intrigues politiques, qu'elle observait certainement avec une vive curiosité, mais sans s'y mêler, elle se consacrait au sérieux et au positif de la vie, sans que son existence mondaine en fût modifiée : la noblesse frondeuse s'étourdissait à Paris de bals et de spectacles, et ceux mêmes qui avaient pris les armes en Normandie revenaient fréquemment, et peu clandestinement, pour participer aux fêtes. Il semblait que l'éloignement de Mazarin eût dissipé toutes les contraintes. Une de ces soirées eut même les honneurs de la gazette : ce fut précisément celle que le marquis et la marquise de Sévigné offrirent, en juillet 1650, à la duchesse de Chevreuse :

On fait ici grand mention
D'une belle collation
Qu'à la duchesse de Chevreuse
Sévigné, de race frondeuse,
Donna depuis quatre ou cinq jours,
Quand on fut revenu du Cours.
On y vit briller aux chandelles
Des gorges passablement belles;
On y vit nombre de galants;
On y mangea des ortolans;
On chanta des chansons à boire;
On y dit cent fois : « Non... oui... non... voire!... »
La Fronde, dit-on, y claqua;
Un plat d'argent on escroqua;
On répandit quelque potage :
Et je n'en sais pas davantage!...

Pour beaucoup de ces nobles qui s'étaient déclarés contre Mazarin, la Fronde devenait

LIBRAIRIE ARTHUR LAFAYE
(BOULVARD), POUR LE COMPTA DE LA
REPRODUCTION, MESSIEURS LES
DANS LES ARCHIVES DE L'INSTITUTION
D'IMPRESION LE 18 JANVIER 1955

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

